

# AIES: 74 institutions membres et plus de 32,000 élèves de niveau secondaire

par Mariette THIBAULT

TROIS ANS D'EXISTENCE, 74 institutions membres, 32,298 élèves et 2,244 professeurs, tels étaient les divers effectifs de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) au 30 septembre 1970.

## LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Le tableau 1 nous indique que 32,298 élèves du cours secondaire étaient inscrits dans les institutions membres de l'AIES au 30 septembre dernier. De ce nombre, on compte 4,440 élèves inscrits au Secondaire V et 27,858 élèves dans les classes de Secondaire I à Secondaire IV.

Si on tient compte du fait qu'il y a, de plus, 922 élèves de Secondaire V inscrits dans des collèges membres de l'Association des collèges du Québec (ACQ)<sup>1</sup>, on trouve un total de 33,220 élèves du secondaire dans les institutions privées membres de l'une ou l'autre des associations rattachées au CADRE.

On remarque que ces institutions privées dispensent une variété de programmes, contrairement à ce qui

existait dans les institutions que regroupait, il y a quelques années, la Fédération des collèges classiques. La section dite « classique », selon les chiffres du tableau 1, demeure toutefois la plus nombreuse, recevant près de 45% de l'ensemble des élèves comptés ici. Divers facteurs peuvent expliquer ce fait. Celui, tout d'abord bien connu, qu'une forte proportion des institutions membres de l'AIES étaient déjà membres de la Fédération des collèges classiques et dispensaient dans le passé, les programmes des facultés des Arts. Bien que les facultés des Arts se retirent présentement du champ de l'enseignement secondaire, il reste, dans les institutions membres de l'AIES, environ 8,500 élèves encore inscrits à ces facultés, élèves qui terminent des programmes déjà commencés les années précédentes.

Le tableau 1 nous indique toutefois, pour cette section « classique », un total de 14,454 élèves. Il y aurait donc quelque 5,954 élèves non inscrits aux facultés des Arts, mais comptés ici comme suivant des programmes de type « classique ». S'il est impossible de déterminer, de façon précise, les programmes suivis par ces élèves, on peut légitimement croire qu'ils sont inscrits à des programmes du ministère de l'Éducation avec option latin. Les institutions qui

1. Voir à ce sujet « Plus de 72,000 étudiants et 6,000 professeurs au niveau collégial pour l'année 1970-71 », dans *Prospectives*, vol. 6, n° 6, décembre 1970, p. 360.

reçoivent ces élèves nous les aurais alors indiqués comme étant en section « classique ».

**TABLEAU 1**

**Effectifs étudiants dans les institutions membres de l'AIES  
1970-1971**

SECONDAIRE I À V	GARÇONS	FILLES	TOTAL
Classique	10296	4158	14454
Scientifique	1998	1756	3754
Général	363	472	835
Commercial	—	497	497
Décloisonné (avec latin)	2810	2240	5050
Décloisonné (sans latin)	4023	2777	6800
High School	701	150	851
Autres	24	33	57
<b>TOTAL :</b>	<b>20215</b>	<b>12083</b>	<b>32298</b>

  

Secondaire V seulement	3161	1279	4440
Secondaire I à IV	<u>17054</u>	<u>10804</u>	<u>27858</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>20215</b>	<b>12083</b>	<b>32298</b>

Enfin, si on ajoute à ces 14,454 élèves de la section « classique » les 5,050 élèves des programmes décloisonnés qui prennent cette année l'option latin, on atteint un chiffre de 19,504, soit environ 60% du total des élèves qui seraient engagés dans des programmes d'humanités classiques, avec toutes les variantes qu'anciens et nouveaux programmes peuvent laisser supposer.

Remarquons qu'une seule institution reçoit des élèves au cours commercial. Il s'agit d'une institution, qui, sur un total de 661 jeunes filles, en inscrit 497 à ce type de cours. Enfin, trois institutions de langue anglaise reçoivent un total de 851 élèves, soit 2.6% des effectifs de l'AIES.

### Comparaisons avec les années antérieures

En 1965-1966, la Fédération des collèges classiques, qui regroupait 96 institutions, comptait 23,640 élèves au cours secondaire. Les institutions membres de l'AIES, en 1970-1971, en reçoivent 32,298, auxquels il faut ajouter les 922 élèves de Secondaire V inscrits à l'ACQ dont nous avons parlé plus haut.

Ces derniers sont groupés dans 6 collèges, ce qui nous donne un total de 80 institutions membres de l'une ou l'autre des deux associations précitées, recevant un total de 33,220 élèves du Secondaire (voir tableau 2).

**TABLEAU 2**

**Effectifs étudiants au secondaire dans les institutions privées  
Comparaisons avec les années antérieures**

1965-1966 (96)*	1966-1967 (98)	1967-1968 (81)	1968-1969 (70)	1969-1970 (74)	1970-1971 (80)
23640	21685	27646	28080	31762	33220

\* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'institutions pour chaque année.

Il serait difficile et certes inexact de conclure immédiatement à une augmentation importante des effectifs étudiants dans les institutions privées ou dans ce qu'on appelait naguère les « collèges classiques ». Deux faits nous interdisent une telle interprétation des chiffres. Premièrement, les chiffres pour les années 1965-1966 et 1966-1967 ne comprennent que les élèves de 8<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> année ou d'Éléments à Versification, selon la terminologie alors employée, tandis que les chiffres des années subséquentes comprennent les effectifs de Secondaire I à Secondaire V inclusivement, soit tous les élèves d'un cours secondaire réparti sur cinq ans au lieu de quatre. En second lieu, il faut tenir compte du fait que la FCC ne regroupait que les élèves des sections « classiques », tandis que l'AIES compte, parmi ses membres, des institutions offrant divers types d'enseignement.

Si on ne tient compte ici que des élèves inscrits à des programmes comportant un enseignement du latin, soit 19,504, on constate, dans les faits, une diminution réelle. On obtient la comparaison suivante:  
1965-1966 — 96 institutions — 23,640 élèves — moyenne: 246.2 par institution  
1970-1971 — 80 institutions — 19,504 élèves — moyenne: 243.8 par institution

Il faut donc conclure à une baisse des effectifs dans l'enseignement « classique » au secondaire, tant en nombre d'institutions qu'en nombre d'élèves ou en moyenne d'élèves par institution.

## LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les 74 institutions membres de l'AIES ont à leur emploi 2,244 professeurs dont 1,538, soit plus des deux tiers (68.5%), sont engagés à plein temps. (Voir tableau 3).

La majorité de ces institutions étant dirigées soit par le clergé, soit par des communautés religieuses, on peut s'attendre à y trouver, parmi le personnel enseignant, un nombre relativement élevé de clercs et de religieux. En fait, le tableau 3 nous indique que les membres du clergé représentent 14.5% du personnel à plein temps, tandis que les religieuses et les frères enseignants comptent pour 18.7% de ce personnel. Les laïques, hommes et femmes, au nombre de 1,023 à plein temps, représentent les deux tiers des effectifs, soit 66.8%.

Le personnel à temps partiel est composé de 31.9% de prêtres, de 26.7% de religieuses et frères enseignants et de 41.4% de laïques. Enfin, parmi ces derniers, il faut noter que les hommes sont nettement plus nombreux: 799 à plein temps (52.0%) et 161 à temps partiel (22.8), tandis que les femmes sont au nombre de 224 à plein temps (14.8%) et de 131 à temps partiel (18.6).

Au total, les hommes sont au nombre de 1,557, soit 1,134 à plein temps (73%) et 423 à temps partiel (60%) (voir tableau 4), tandis que les femmes sont au nombre de 404 (27%) dans le premier groupe et de 283 (40%) dans le second. On constate ici que le pourcentage de professeurs masculins à plein temps est relativement plus élevé que celui de garçons qui fréquentent les institutions, soit 73% des professeurs pour 62.6% des garçons (20,215 garçons sur un total de 32,298).

**TABLEAU 3**

**Personnel enseignant dans les institutions membres de l'AIES  
1970-1971**

ÉTAT DE VIE	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
Prêtres séculiers	125	8.2	139	19.7	264	11.7
Prêtres réguliers	95	6.3	86	12.2	181	8.0
Frères	115	7.7	37	5.2	152	6.8
Religieuses	180	11.0	152	21.5	332	14.8
Laïques (hommes)	799	52.0	161	22.8	960	42.8
Laïques (femmes)	224	14.8	131	18.6	355	15.9
<b>TOTAL :</b>	<b>1538</b>	<b>100</b>	<b>706</b>	<b>100</b>	<b>2244</b>	<b>100</b>

**TABLEAU 4**

**Personnel enseignant des institutions membres de l'AIES  
1970-1971**

	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
HOMMES	1134	73	423	60	1557	70
FEMMES	404	27	283	40	687	30
<b>TOTAL :</b>	<b>1538</b>	<b>100</b>	<b>706</b>	<b>100</b>	<b>2244</b>	<b>100</b>

## Comparaisons avec le niveau collégial

Au niveau collégial, la répartition du corps professoral, à plein temps, dans les collèges privés, est de l'ordre de 71.5% pour les hommes et 28.5% pour les femmes<sup>2</sup>. La différence proportionnelle entre le corps professoral et les effectifs étudiants est plus élevée qu'au secondaire. On compte en effet, au niveau collégial, 5,017 garçons, soit 51.1% des effectifs de l'Association des collèges du Québec (ACQ) alors que les hommes sont au nombre de 344 (71.5%) parmi le personnel à plein temps et de 214 (66.5%) au sein du personnel à temps partiel.

## COMPARAISONS AVEC LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Le tableau 5 nous fournit un aperçu de la situation telle qu'elle se présente dans les institutions privées relativement au personnel enseignant depuis l'année

scolaire 1964-1965. Nous ne donnons ces chiffres qu'à titre de renseignement: toute comparaison nous semblerait plus que boiteuse.

On remarque en effet que le nombre d'institutions concernées a varié d'année en année, les unes ayant fermé leurs portes, d'autres étant désormais intégrées à un CEGEP, d'autres encore, qui n'offraient pas de section classique, s'étant jointes à l'AIES depuis les trois dernières années.

Pour obtenir une vue réelle de la répartition du personnel enseignant au cours des dernières années, il faudrait une étude qui toucherait plus spécialement les institutions qui étaient déjà membres de la FCC et que nous retrouvons, aujourd'hui, au sein de l'AIES. Il ne nous a pas été possible de réaliser une telle étude: nous nous proposons toutefois de fournir, dans les prochains mois, une analyse plus serrée de l'évolution d'un certain nombre d'institutions privées depuis la parution du Rapport Parent •

TABLEAU 5

### Personnel enseignant dans les institutions privées Comparaisons avec les années antérieures

Année/nombre d'institutions	Prêtres	%	Frères	%	Sœurs	%	Laïques hommes	%	Laïques femmes	%	TOTAL	%
1964-1965 (94)	1451	36.9	144	3.7	421	10.7	1597	40.6	321	8.1	3934	100
1965-1966 (96)	1327	32.7	125	3.1	445	11.0	1795	44.3	360	8.9	4052	100
1966-1967 (98)	1224	28.3	130	2.9	475	10.8	2055	46.7	496	11.3	4400	100
1967-1968 (81)	881	25.0	102	2.9	411	11.7	1656	47.1	469	13.3	3519	100
1968-1969 (70)	700	23.0	92	3.0	396	13.0	1420	46.7	433	14.3	3041	100
1969-1970 (76)*	683	22.5	167	5.5	432	14.2	1285	42.3	473	15.5	3040	100
1970-1971 (87)*	576	17.7	216	6.6	498	15.3	1456	44.6	516	15.8	3262	100

\* Les chiffres des années 1969-1970 et 1970-1971 comprennent le personnel enseignant des institutions membres de l'AIES et de l'ACQ. Pour l'année 1969-1970, l'AIES comptait 68 institutions membres et l'ACQ 20, dont 12 étaient membres des deux associations. Il y avait donc, pour les deux associations, un total de 76 institutions. En 1970-1971, on compte 74 institutions membres de l'AIES et 23 membres de l'ACQ. De ce nombre, 10 sont membres des deux associations, ce qui donne un total réel de 87.

2. *Ibidem.*